crèche les p'tits malins

Le Mot du Mois MARS 2025

VENDREDI 28 MARS
JOURNÉE FESTIVE AUTOUR DU CARNAVAL
Un déguisement, un accessoire ou un petit maquillage sont les bienvenus pour célébrer cette journée de fête !

RENCONTRES AQUATIQUES

> Vendredi 21 mars de 16h30 à 17h30
Activité limitée à 5 parents par séance. Un tour de rôle sera donc mis en place, afin que chacun puisse en bénéficier.
Un après-midi par mois, nous vous proposons de nous retrouver à la piscine du centre médical de Rasteau.

C'est une activité où il s'agit d'accompagner votre enfant dans son éveil, lui apporter un bien-être, lui faire découvrir de nouvelles sensations en lui apportant une confiance en lui.

L'activité se fait en groupe, en présence des parents, des membres de l'équipe et d'un maître-nageur pour guider les séances.

C'est aussi l'occasion de partager une expérience nouvelle et de laisser libre cours à des moments d'échanges et de partages privilégiés entre l'adulte et l'enfant.

> Prochains rendez-vous : 25 avril, 16 mai et 27 juin.
(Les Rencontres aquatiques s'inscrivent dans le cadre du dispositif Pause, programme de soutien à la parentalité de la Communauté de communes).

ATELIER MOTRICITÉ

Intervention de Laurent
> Mardi 4 mars
> Mercredi 19 mars

SORTIE Bibliothèque de Sablet

Pour certains enfants de la section des colibris.
> Jeudis 13 et 27 mars

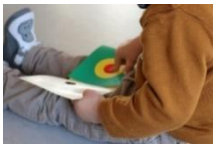

ATELIER MUSIQUE

Avec Floriane
> Mardis 11, 18 et 25 mars

FÊTE DU PRINTEMPS (0-3 ANS)

> Jeudi 20 mars à 10h
RDV à 9h30, place Montfort à Vaison-la-Romaine.
Le Relais petite enfance organise un défilé costumé sur le thème du printemps, suivi d'un bal et d'un gouter offerts par la communauté de communes. Une belle occasion pour faire la fête avec vos enfants. Plus d'info au 04 90 62 76 18.

FACTURES

Elles sont disponibles sur le Portail familles :

> https://vaisonventoux.portailfamilles.app

Elles sont à régler avant le 10 de chaque mois.
Nous vous recommandons de payer en ligne pour une meilleure gestion des factures.

PORTAIL FAMILLES

Il est impératif de renseigner les noms des personnes autorisées à venir chercher votre enfant sur le Portail familles et de prévenir la directrice. Attention, toutes les nouvelles autorisations ne seront prises en compte que dans les 72h.

MÉDICAL

Présences du docteur SAADA :
> Jeudi 6 mars de 10h à 11h.

Conformément à la législation, la structure s'assure du concours régulier d'un médecin généraliste possédant une expérience en pédiatrie. Ce médecin veille à l'application des mesures d'hygiène préventive et des mesures à prendre en cas d'épidémie. Il définit les protocoles de la structure, assure le suivi des enfants et valide les PAI (Projet d'Accueil Individuel).